PROGRAMME DE FORMATION

A2SE-PG-024-B 14/08/2023 Page 1 sur 1

FORMATION PLAN DE PREVENTION

OBJECTIFS

- Développer une aptitude pour élaborer et comprendre un plan de prévention et le faire vivre.
- Pouvoir participer à l'analyse des risques dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention pour une intervention.
- Savoir analyser les différents risques propres à son activité et savoir mettre en phase les moyens de prévention individuels ou collectifs nécessaires à la préservation de la santé des salariés de l'entreprise.

PUBLIC

Chargés de sécurité et de prévention - Chefs d'établissements, chefs d'équipes, personnels exécutants, animateur SSE

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur. Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises. (personnalisation possible des cas utilisés et présentés) Mise à disposition des documents SSE propre à l'entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle

DURÉE

1 jour (7 heures) en présentiel Possible en distanciel

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@a2seconseil.fr

CGV: https://bit.ly/3pcC65s

PROGRAMME

Module 1 : Généralités : Prévention des risques professionnels

- Les 9 principes généraux de la prévention
 - Description des 9 principes et développement de la planification de la prévention (le Plan de Prévention)
- Dispositions générales pour la coordination de la prévention
 - Présentation des différents articles du code du travail en rapport avec la coordination de la prévention
- Responsabilités
 - Définition des différentes responsabilités et présentation de cas concret d'accidents

Module 2 : Mise en œuvre du décret du 20 février 1992

- Présentation du décret
 - Pourquoi devons-nous rédiger un Plan de Prévention ?
- Règles de mise en pratique du plan de prévention
 - Description des différentes étapes pour la mise en pratique d'un Plan de Prévention (Personnalisation possible avec la présentation des documents propre à l'entreprise)
- Procédures d'intervention associées
 - Présentation des documents découlant du Plan de Prévention (permis de travail, permis de feu, etc)

Module 3: Cas pratique

- Exercice pour la mise en place d'un Plan de Prévention
 - Cas pratique personnalisable avec les documents propres à l'entreprise

Etabli selon le modèle A2SE-MOD-001-A